

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	14

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne AIME, Première Adjointe au Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2022

Présents : AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, MARTINET Béatrice, AIME Louise, JOLLY Nicolas.

Pouvoirs : BIENVENU Alain à AIME Anne
COLAS Isabelle à CHAUDREL Maurice
CORBIN Pascal à BAUSMAYER Lionel

Excusé : VERDON Gérard

Secrétaire de séance : BRISSON Jean-Pierre

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Plan Local d'Urbanisme
2. Budget principal – décision modificative n° 5
3. Sydev – travaux d'effacement des réseaux rue Georges Clemenceau
4. Modalité d'attribution d'un cadeau aux agents communaux
5. Motion sur les finances locales

**ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
14 NOVEMBRE 2022**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2022.

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame Anne AIME rappelle :

- La délibération en date du 27 juillet 2005 du conseil municipal prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme, et précisée par la délibération n° 58 du 6 février 2015 définissant les modalités de concertation,
- Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et le débat d'orientation tenu lors du conseil municipal du 21 octobre 2021,